

The logo of the French Socialist Party (PS), featuring the letters 'PS' in a bold, red, sans-serif font.

Paris, le 5 juillet 2011

Communiqué

Harlem Désir

Secrétaire national à la coordination - Premier secrétaire par intérim

Marisol Touraine

Secrétaire nationale à la santé et la sécurité sociale

Allongement durée de cotisation à 41,5 ans : une double injustice et la preuve que la réforme de 2010 n'est pas réellement financée

La réforme soi-disant définitive du gouvernement sur les retraites n'a tenu que trois jours ! Alors que cette réforme devait assurer le financement de notre régime de retraites jusqu'en 2020, X. Bertrand a déjà annoncé un nouvel allongement de la durée de cotisation.

C'est la preuve, comme nous le disons depuis le début, que cette réforme n'était pas réellement financée.

C'est surtout une double injustice à laquelle le gouvernement soumet les Français : travailler plus longtemps et au moins jusqu'à 62 ans et cotiser plus longtemps pendant 41,5 ans. Ainsi notre système va devenir l'un des plus durs d'Europe.

Parce qu'elle refuse obstinément de mettre à contribution les revenus du capital pour le financement de la protection sociale, la droite choisit d'alourdir le fardeau des salariés, notamment des plus fragiles.

Alors que le chômage des plus de 55 ans augmente, le durcissement des conditions de départ en retraite en France aboutissent à une rude réalité : la baisse du niveau des pensions et la précarisation des retraites.

Le gouvernement a d'abord refusé de tenir compte de la pénibilité du travail, qu'il assimile à l'invalidité. Il démontre une fois de plus qu'en matière de réforme, il privilégie systématiquement de fragiliser les plus modestes.

Le Parti socialiste a proposé une réforme juste, équilibrée et financée des retraites qui repose sur des efforts partagés, la mise à contribution des revenus du capital, la prise en compte de la pénibilité et des longues carrières et une politique forte de soutien à l'emploi des seniors.